



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E150214

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2023

ÉDITÉ LE 24/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 419 644 539 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0050953

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 165024178G MCE-001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 165024178G MCE-001

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/12/2022

Raison sociale : CAUBIOS SARL

7 PL DE LA REPUBLIQUE
65500 VIC EN BIGORRE

Téléphone : 09 67 19 84 88

Portable : 06 79 77 56 83

Fax :

Site Internet :

E-mail : copra.caubios@hotmail.fr

Responsabilité légale :

CAUBIOS HERVÉ CO-GÉRANT / CAUBIOS PATRICK PIERRE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/12/2019
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	17/12/2019
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/01/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.